

# Championnat Départemental 76 de CSO 2011

4 et 5 juin au Centre Equestre de Montivilliers

SEINE-MARITIME



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION



## **RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT**

- 1- **Le Comité Départemental d'Équitation de Seine Maritime**, organise un Championnat Départemental de CSO Grand prix AM3, AM2, AM1.
- 2- La participation aux épreuves du championnat est ouverte à tous les cavaliers titulaires de la licence CSO Amateur, quel que soit leur département d'origine. Néanmoins, seuls les cavaliers licenciés en Seine-Maritime seront classés dans le championnat et récompensés.
- 3- Le championnat se disputera de la façon suivante :
  - 1<sup>er</sup> jour** - barème C pour les 3 épreuves (hauteurs AM3 : 0,95m, AM2 : 1,05m et AM1 : 1,15m)
  - 2<sup>e</sup> jour** - **Grand Prix AM3** (hauteur 1 m, Barème A au chronomètre avec barrage au chronomètre)  
**Grand Prix AM2** (hauteur 1,10m, barème A au chronomètre avec barrage au chronomètre), et  
**Grand Prix AM1** (hauteur 1,20m barème A en deux manches).
- 4- Les conditions de participation aux épreuves (âge des chevaux, nombre de montures par cavalier, etc.) seront celles définies par l'organisateur et parues sur FFE COMPET.
- 5- Le championnat de Seine-Maritime se déroulera **les 4 et 5 Juin 2011 à Montivilliers**.
- 6- Un cavalier pourra participer à plusieurs épreuves du championnat avec des chevaux différents, (en respectant les conditions du règlement FFE), mais ne sera classé que dans un seul championnat. Il devra choisir son championnat avant le début de l'épreuve et venir se déclarer au jury (**sans modifier son ordre de passage pour les deux jours**), faute de quoi, il sera inclus automatiquement dans la catégorie la plus élevée du championnat.

Un cavalier pourra engager plusieurs chevaux. Néanmoins, il devra déclarer avant le début de l'épreuve, le cheval comptant pour le championnat, faute de quoi, le 1<sup>er</sup> cheval sera pris en compte (**sans modifier son ordre de passage pour les deux jours**)
- 7- Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné le premier jour, il se verra attribuer le temps du concurrent le plus pénalisé majoré de 20 secondes, et pourra prendre le départ dans les épreuves du 2<sup>e</sup> jour.

**Attention pas d'engagement sous X pour le championnat.**

**Une remise des prix aura lieu après chaque épreuve indépendamment du championnat.**

Les représentants du CDE 76 et les partenaires récompenseront les 8 meilleurs cavaliers de chaque catégorie pour le Championnat de Seine-Maritime.

Ils devront impérativement être présents, à cheval et en tenue de cavaliers.

Les lauréats recevront de très beaux cadeaux grâce à nos partenaires et au CDE 76.

**Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :**

***Pour le règlement :***

Josette DEFOULNY (présidente du CDE 76)  
490, rue de la Forge  
76450 Beuzeville La Guerard  
☎ 02 35 27 60 15 /06 46 74 20 59  
[defoulny.josette@orange.fr](mailto:defoulny.josette@orange.fr)

***Pour les résultats :***

Sylvie MARY  
963, route de Beaumont  
76760 Criquetot sur Ouville  
☎ 02 35 96 64 55  
[sylviemary@voila.fr](mailto:sylviemary@voila.fr)

***Contacts partenaires / Presse :***

Florinda DETOUTEVILLE  
201 Rue de la Grotte  
76760 Criquetot sur Ouville  
☎ 06 73 39 57 38  
[florinda.detouteville@bbox.fr](mailto:florinda.detouteville@bbox.fr)

## **LES RECOMPENSES**

**Il y aura 2 classements : celui de l'épreuve ouverte à tous les cavaliers quel que soit leur département d'origine et celui des championnats de la Seine Maritime pour les seinomarins.**

### **POUR LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL**

**Pour les 3 champions : 1 Ecran plat**  
**Pour les 3 deuxièmes : 1 Lecteur de DVD portable**  
**Pour les 3 troisièmes : 1 GPS**  
**Pour les 5 suivants de chaque épreuve : de la sellerie**

**Voir les dotations des épreuves sur le programme du Quadrille de MONTIVILLIERS, FFE compet.**

**Venez nombreux, il nous faut valoriser l'équitation en Seine Maritime.**